

Broglie
27270

Mairie

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le sept avril à dix-neuf heures et zéro minute, le Conseil Municipal de BROGLIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur BONNEVILLE Roger, Maire**.

Présents : Mme DUTOUR Martine, 1^{ère} Adjointe - M. PAGNIE Patrice, 2^{ème} Adjoint - Mme DUBOC Dominique, 3^{ème} Adjointe - et M. LEROUGE Christian - M. DESCHAMPS Jean-Yves - M. GALLIER Thierry - M. SEHET David - Mme COUVREUR Laëtitia - Mme HARANG Vanessa, Conseillers Municipaux.

Excusés : Mme TESSIER Laurence qui donne pouvoir à M. BONNEVILLE Roger, Maire - M. LATHAM Amaury qui donne pouvoir à M. PAGNIE Patrice, 2^{ème} Adjoint - Mme BRUMENT Magali qui donne pouvoir à Mme DUBOC Dominique, 3^{ème} Adjointe - M. de BROGLIE Philippe-Maurice qui donne pouvoir à Mme DUTOUR Martine, 1^{ère} Adjointe.

Absente : Mme DEROIN Jennifer.

Secrétaire de séance : Mme DUBOC Dominique, 3^{ème} Adjointe.

DATE DE CONVOCATION : 27/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

OBJET : Recours à un emprunt.

Monsieur le Maire expose aux membres présents que, dans le cadre du programme de dépenses pour opérations d'équipement adopté ce jour pour l'exercice 2025, il convient pour le financement de ces opérations, notamment celle concernant la marnière Impasse du collège (événement inopiné), de recourir à un emprunt "moyen/long terme" d'un montant de 300 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (POUR : 10 + 4 pouvoirs),

➤ **DÉCIDE DE CONTRACTER** auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine le financement SAGELAN TAUX FIXE ECHEANCES CONSTANTES "moyen/long terme" d'un montant de 300 000 € dont modalités ci-après :

Montant de l'emprunt :	300 000 €
Taux fixe :	3,34 %
Durée du crédit :	12 ans
Périodicité de remboursement :	trimestrielle
Date de valeur de la réalisation :	05/05/2025
Type d'échéances :	constantes
Frais de gestion :	0 %



- **PREND L'ENGAGEMENT** au nom de la Commune, d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts de l'emprunt ainsi contracté.
- **CONFÈRE** en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de ce concours, la signature des contrats à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Le secrétaire de séance,
Dominique DUBOC.

Le Maire, Roger BONNEVILLE.

Rendu Exécutoire après Dépôt
en Préfecture
le 09 AVR. 2025
et Publication ou Notification
du
le Maire

